



ASSOCIATION SPORTIVE AMICALE DE MAISONS-ALFORT SECTION ATHLETISME – SAISON 2021 – 2022

Contacts

Président : Nicolas SUREAU : 07.81.51.94.10
Trésorier : Roger BRUNOU : 01.69.49.10.49
Secrétaire : Françoise SUREAU : 01.43.75.55.13

Mail : asa.athletisme@free.fr
Site : www.asa-athletisme.com



ASA Athlétisme



asa.athle



@AsaAthle



ASA Athlétisme

Dates de reprise des entraînements

Les entraînements reprennent officiellement à partir du **lundi 30 août 2021**, pour les **benjamins/minimes et groupes de spécialités**. A partir du **lundi 6 septembre 2021**, les entraînements reprennent officiellement pour les **babys à poussins**.

Jours et heures d'entraînements (à confirmer à la rentrée)

École d'athlétisme :	BABY ATHLE (2016/2017)	Samedi 10h/11h ou 11h/12h (nombre de places limité).
	ÉVEIL ATHLETIQUE (2013/2014/2015) POUSSINS (2011/2012)	1 choix parmi 2 créneaux proposés : - Mercredi 16h30 à 18h00. - Samedi 10h15 à 11h45
	BENJAMINS (2009/2010) MINIMES (2007/2008)	Mercredi et Vendredi 18h15/20h15 + Samedi ou Dimanche (entraînement ou compétition)
Spécialités :	SPRINT/HAIES, SAUTS, LANCERS, ÉPREUVES COMBINÉES	Du lundi au vendredi de 18h15 à 20h15 + Dimanche matin ; les jours pour les différents groupes seront confirmés à la rentrée
	DEMI-FOND	Mardi et Jeudi 18h30/20h30 + Dimanche 10h/12h
	LOISIRS	Mardi et Jeudi 19h/20h30
	HORS-STADE	Mardi et Jeudi 18h30/20h15
	MARCHE NORDIQUE / SPORT SANTE	Mardi et Jeudi 19h00/21h00 Samedis et Dimanche 10h00/12h00
	EVOLUTION	A préciser à la rentrée

Les compétitions (et animations pour les Baby, Éveils et Poussins)

Elles se déroulent principalement les samedis et/ou dimanches ; un calendrier sera disponible sur le site et/ou les applications pour que vous puissiez réserver vos dates.

Inscriptions et réinscriptions : Voici les pièces nécessaires

- I. Feuille d'inscription remplie.
- II. Certificat médical / Questionnaire de Santé :
 - A. POUR LES MINEURS → Nouvel adhérent ou renouvellement de licence :
 1. Renseigner le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur (disponible sur le site ou au secrétariat).
 2. Si vous répondez NON à toutes les questions, pas besoin de fournir de certificat médical.
 3. Si vous répondez OUI à au moins une question, il faudra fournir un certificat de non contre-indication datant de moins de 6 mois à la date de saisie de licence par le club (**il doit impérativement comporter la mention « pratique du sport en compétition » pour tous les athlètes nés en 2015 et avant**).
 - B. POUR LES MAJEURS :
 1. Licencié en 2020/2021 et certificat médical de la saison 2019/2020 ou plus récent.
 - a. Renseigner le questionnaire de santé envoyé par e-mail par la FFA.
 - b. Si vous répondez NON à toutes les questions, votre certificat médical sera prolongé pour la saison 2021/2022.
 2. Nouvel adhérent ; ou si vous répondez OUI au moins une fois sur le questionnaire de santé ; ou certificat médical datant de la saison 2018/2019 ; vous devrez présenter un certificat médical **datant de moins de 6 mois** à la date de saisie de licence par le club qui **doit impérativement comporter la mention « pratique du sport en compétition »**. Nous recommandons fortement d'utiliser le certificat figurant sur la fiche d'inscription.
- III. Le montant total de la cotisation (espèces ou chèque à l'ordre de l' « ASA Athlétisme », à faire sur place de préférence – spécifier les dates d'encaissement si paiement en plusieurs chèques).
- IV. **Concernant les aides financières** : *Coupons sport (ANCV), Tous en Club (DDCS94 et CDOS94), Pass Sport (Ministère des Sports), Vivons sport (Mairie de Maisons-Alfort), aide de la CAF, aide des Comités d'Entreprise, échelonnement de paiement ou autres), vous pouvez obtenir toutes les informations nécessaires au secrétariat ou sur le site.*
- V. Photocopie d'une pièce d'identité de l'athlète (attestant de sa nationalité) pour les nouveaux adhérent(e)s.
- VI. Vous devez lire la charte du club (en signant la feuille d'inscription, vous adhérez à cette charte).
- VII. En signant la feuille d'inscription, vous autorisez le droit à l'image sur le site de l'ASA Athlétisme et autres supports du club.

Changement de catégorie au 1^{er} novembre

Les athlètes changeront de catégorie au 1^{er} novembre. Cependant, les athlètes se licencient toujours du 1^{er} septembre au 31 août (année comptable et administrative.). Les changements de groupe d'entraînement se font au mois de septembre en prévision du changement de catégories qui se fera deux mois plus tard. Les compétitions de septembre et octobre se font donc dans « l'ancienne catégorie ».

Boutique du Club

Il existe une boutique du club où vous pouvez vous fournir en vêtements aux couleurs du club :

- Survêtement enfant : 45€
- Survêtement adulte : 80€ (possibilité de dissocier le haut et le bas pour 40€)
- Coupe-vent adulte : 25€
- Coupe-vent enfant : 20€
- Collant / Corsaire / Cuissard : 25€
- T-shirt du Club : 5€
- Débardeur compétition hommes et femmes / Brassière : 25€

Assurance et carte de licencié(e)

Suite à votre inscription au club, la secrétaire vous prend informatiquement une licence auprès de la Fédération Française d'Athlétisme. Cette licence garantit en responsabilité civile le licencié. En complément, le Club souscrit également pour chacun(e) à une assurance.

Les adhérent(e)s 2020/2021 ne sont plus assuré(e)s après le 31 août 2021. En conséquence, les dossiers doivent être rendus complets le plus rapidement possible à partir du 1^{er} septembre afin de bénéficier de l'assurance.



Vous recevrez un 1^{er} mail sur l'adresse e-mail que vous aurez renseigné sur le bulletin d'adhésion, dans lequel il vous sera demandé de prendre connaissance des garanties de votre licence en cochant une case.

Une fois cette démarche effectuée, vous recevrez un second mail avec votre licence ; il faudra imprimer la licence et conserver le mail.

Surveillez votre boîte mail attentivement après remise de votre dossier complet.

Tarifs de cotisation 2021/2022

CATEGORIES	ANNEES DE NAISSANCE	Prix	Pack rentrée
MASTERS	né(e)s en 1987 et avant	200 €	
SENIORS	né(e)s entre 1999 et 1988	200 €	
ESPOIRS	né(e)s en 2000 / 2001 / 2002	200 €	
JUNIORS	né(e)s en 2003 / 2004	200 €	
CADET(TE)S	né(e)s en 2005 / 2006	200 €	
MINIMES	né(e)s en 2007 / 2008	190 €	80 €
BENJAMIN(E)S	né(e)s en 2009 / 2010	190 €	80 €
POUSSIN(E)S	né(e)s en 2011 / 2012	180 €	80 €
EVEIL ATHLE	né(e)s en 2013 / 2014 / 2015	180 €	80 €
BABY ATHLE	né(e)s en 2016 / 2017	180 €	80 €
ADULTES	Licence Encadrement	90 €	
	Licence Loisir	190 €	

Droit d'entrée :

45 Euros

Uniquement la 1^{ère} année
Et 1 seul par famille :

Tarifs dégressifs (hors droit d'entrée) par famille :

(couple + enfants à charge)
2 adhésions : -10%
3 adhésions : -20%
4 adhésions : -30%
etc.

- Le **maillot de compétition est compris dans le droit d'entrée**, donc pour les nouveaux uniquement (il est nécessaire pour toutes les compétitions, à partir de benjamin(e)s uniquement). Pour les adhérents en renouvellement, le maillot est payant.
- Un **T-shirt d'entraînement** sera **offert aux nouveaux licencié(e)s**. Pensez à le demander.
- **Il n'y aura pas de remboursement pour un(e) adhérent(e)s qui souhaite arrêter en cours d'année.**
- Le « **pack rentrée** » comprend, en plus du t-shirt et/ou maillot : un coupe-vent, un survêtement et un bas (short, cuissard, corsaire, collant). Celui-ci est valable uniquement durant le mois de septembre
- Le club accepte toutes les aides financières : **Coupons sport (ANCV), Tous en Club (DDCS94 et CDOS94), Pass Sport (Ministère des Sports), Vivons sport (Mairie de Maisons-Alfort), aide de la CAF, aide des Comités d'Entreprises...** Si vous êtes éligibles à ces aides, merci d'en informer le secrétariat au moment où vous remplirez le bulletin d'adhésion.

Dates importantes :

L'**Assemblée générale** est une date importante dans la vie d'un Club. Tous les adhérents (parents d'adhérents pour les mineurs) peuvent y assister.

Elle aura lieu au moins de novembre 2021 (date à définir) au Moulin Brûlé (à confirmer). Le détail des horaires et du contenu sera expliqué par la suite, mais réservez déjà votre date.

Les locations de pointes

Nous louons des pointes d'athlétisme à **15 euros l'année**. Ces pointes sont louées jusqu'à la fin du mois de juin, L'entretien de celles-ci est à la charge des athlètes qui doivent les rendre en fin de saison. Elles doivent être lavées à la main ou au jet. Les clous doivent être changés entre le cross et la piste (ils sont généralement de 6mm sur la piste et 12mm en cross) et huilés.

Un chèque de **caution de 40 euros** vous sera demandé à la location. Nous recommandons que la location soit faite dès le début de l'année afin de trouver la peinture qui vous convient.

Site Internet <http://www.asa-athletisme.com/>

Vous trouverez régulièrement les résultats, calendriers et convocations pour les compétitions, photos, vidéos, et autres informations relatives au club. Vous pouvez être acteur(e) en rédigeant des articles sur le site, faites-vous connaître auprès du secrétariat.

Rejoignez-nous également sur les réseaux sociaux :



ASA Athlétisme



asa.athle



@AsaAthle



ASA Athlétisme

Les convocations pour les compétitions

Toute l'année, à l'approche de chaque compétition, nous préparons des convocations pour les athlètes. Elles sont généralement disponibles sur le site Internet du club (rubrique Calendrier), distribuées au stade ou disponibles au secrétariat. Afin d'économiser du papier et de participer au développement durable, nous allons photocopier de moins en moins les convocations, il faudra aller les chercher sur le site.

Vous êtes de plus en plus nombreux à répondre aux inscriptions par e-mail et nous vous en remercions, continuez à suivre cette procédure plus rapide mais surtout nécessaire pour vous inscrire aux compétitions.

Le mail pour toutes les inscriptions et désinscriptions aux compétitions est inscriptions.asa.athle@gmail.com

L'apport des parents, des proches, des athlètes

Tous les ans, nous avons besoin d'aide pour organiser des compétitions/événements (Maisonaise, meeting, buvettes, soirées, etc.), mais aussi pour aider sur les compétitions (transport des athlètes, aide pour constituer le jury des épreuves, etc.). Nous comptons sur les parents des athlètes, mais aussi les proches pour aider à la vie de l'ASA Athlétisme. Les responsables du club et les entraîneurs ne peuvent pas tout faire, alors on compte sur vous ! Faites-vous connaître...

Nos partenaires

L'ASA Athlétisme a de nombreux partenaires dont vous pouvez profiter :

- Athlerunning 94 : -20% sur tous les produits sur présentation de la licence ;
- Chez mon Pâtissier : 10€ offerts sur présentation du flyer (disponible au secrétariat) ;

Et des partenaires généreux pour nos événements :

- Auchan Maisons-Alfort Cadiot ;
- Leverger ;
- Eiffage ;
- Belletoile Immobilier
- Thierry Avisse, Fromager – Marché du Centre
- Maison Haristoy, Charcutier Traiteur – Marché du Centre
- Boulangerie Beaulieu, Chez Neela et Eddy – 158 rue Jean Jaurès, 94700 Maisons-Alfort